

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DJSC

Date: ??

Type de proposition: Amendement

Rattaché à: ad 13.013

Auteur-e-s: Commission prévoyance.ne

Titre: Projet de loi portant modification de la loi instituant une Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub)

Article 49, alinéa 6

⁶Si le chemin de recapitalisation *défini aux alinéas 2 à 4 n'est pas respecté, la Caisse doit immédiatement soumettre au Conseil d'Etat à l'attention du Grand Conseil des propositions de mesures tendant à rétablir la situation au sens du chapitre 5 de la présente loi.*

L'article 3, alinéas 2 et 3 des dispositions transitoires, n'est pas pris en compte concernant ce calcul.

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

Signataire-s

NARDIN Marc-André (président de la commission)	
---	--